

Agriculture urbaine, circuits courts et trames vertes. 29 Juin 2016

Pression à l'urbanisation des terres agricoles

Prix moyen du terrain agricole à Massy (91) en 2013-2015 : 1 euro le m² (source Safer)

Prix moyen du terrain constructible (avec travaux de viabilisation) en 2016 : 380 euros le m² (site terrain-construction.com)

Plus-value foncière lorsque le terrain devient constructible sans être viabilisé (multiplication par 10, 20, 30, 50 fois... le prix initial).

Une vision marchande du foncier

- Pression démographique et urbaine (métropoles, zones littorales)
- Revenus agricoles faibles. Le résultat courant avant impôts des moyennes et grandes exploitations est d'environ 28 000 euros/ actif non salarié en moyenne depuis les années 2000.
- Avec cela, le revenu moyen versé par actif non salarié est de (1/3 de 28000 environ) et l'autofinancement d'une partie des investissements se monte à environ 2/3 de 28000 euros).


Plus-value foncière et retraite

- Les retraites agricoles sont très faibles (la moitié des exploitants touche moins de 900 euros par mois en 2013 selon la Cour des Comptes)
- Cela les pousse à essayer de réaliser une plus-value foncière pour compléter leur retraite
- Alliance de fait entre des agriculteurs acculés (même s'il y a des enrichissements possibles avec la vente du patrimoine agricole) et pression urbaine, volonté de développement des villes par les élus...

Circuits courts = moins d'inéquité économique mais pas l'équité

- Le développement des amap et des circuits courts divers vise à redonner une partie de la valeur ajoutée aux agriculteurs/paysans.
- Cela ne suffit pas à renverser la vapeur et le taux horaire du travail agricole reste inférieur au Smic la plupart du temps (source insuffisante ; enquêtes auprès de collègues, littérature grise)
- Circuits courts = moins d'inéquité économique mais pas l'équité. Viabilité économique au prix d'un travail très lourd

Inéquités intersectorielles et prix de marché

- La question des inéquités de revenus intersectoriels n'est pas posée car on considère que les prix de marché sont justes (définition du Pib qui correspond à la somme des valeurs ajoutées marchandes).
- Des secteurs d'activités sont surévalués, d'autres sous-évalués économiquement et sont de ce fait sous perfusion publique.

- Cette sous-évaluation économique crée une perception fautive du foncier agricole considéré comme sans valeur. D'où étalement urbain en France mais certainement ailleurs aussi.

Aller vers des prix intersectoriels équitables implique une révolution très profonde pas à l'ordre du jour

- L'agriculture urbaine doit donc jouer à fond la carte de la multifonctionnalité
- Production agricole, aménités paysagères, éducation, alimentation et santé, bénéfices environnementaux multiples, lien social, économie circulaire (compostage de déchets/intrants agricoles)

Visuel montrant les bénéfices multiples ; paysage Plateau Vitry parcelles Planète Lilas



Embellissement et verdissement ; palettes récupérées et bricolées



Biodiversité (faucon récupéré), trame verte



Visite botanique Planète Lilas 2015



Avec les centres de loisirs. Semis



Nouveau composteur

